

TROPHÉES TERRITOIRES & Industrie
 L'USINE NOUVELLE N° 3730 ■ MAI 2024

WWW.USINENOUVELLE.COM

LES CHAMPIONS CACHÉS D'UN TERRITOIRE

L'Usine Nouvelle et La Gazette des communes poursuivent leur tour de France des solutions mises en œuvre par les industriels et les acteurs locaux pour réindustrialiser. À chaque étape, un acteur de politique publique et des entreprises se voient délivrer un prix, afin de promouvoir de bonnes pratiques. La deuxième édition de l'année s'est tenue le 4 avril au Creusot (Saône-et-Loire) et a récompensé six lauréats. Rendez-vous le 11 juin à Figeac, dans le Lot.

LE CREUSOT



CÔME SITTLER

PRIX DE LA RELOCALISATION

FRAMATOME

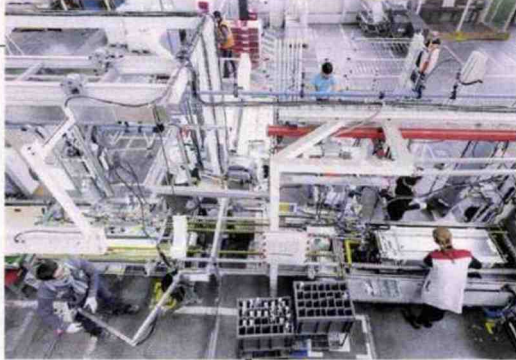
La relance de la filière nucléaire en France passera par Le Creusot. Et Framatome, employeur majeur du territoire, est en première ligne. Son site creusotin a vu ses effectifs passer de 250 à 500 personnes en cinq ans. Ce n'est qu'un début! Framatome souhaite gagner en souveraineté pour l'approvisionnement et la fabrication des composants de chaudières nucléaires. L'entreprise a ainsi engagé 32 millions d'euros pour acquérir de nouvelles machines. Cet investissement se complète d'une enveloppe de 100 millions d'euros dédiée à la création d'un atelier Inox sur le site afin de fabriquer les internes de cuve nucléaire. Des éléments qui étaient jusque-là

assemblés à l'étranger. « Il s'agit de répondre non seulement à un souci de souveraineté mais aussi à la montée en puissance du nucléaire en France », précise Laurent Gless, le directeur du site. Pour trouver la main-d'œuvre nécessaire, Framatome s'engage tout autant dans la formation initiale auprès des lycéens que dans la formation continue des demandeurs d'emploi. Un projet d'école de production est aussi bien avancé. ■ **NADÈGE HUBERT**

PRIX DE LA SAGA FAMILIALE

MASSILLY

À l'image des boîtes métalliques décorées qu'il fabrique, Massilly traverse le temps. Dans ce village éponyme, l'histoire commence en 1911. Robert Bindschedler achète un moulin à eau. Il y installe une turbine. « Il s'en servait pour faire du recyclage de métal », raconte Valérie Bindschedler, la directrice marketing. « Depuis, on est restés dans le métal », sourit-elle. Après la Seconde Guerre mondiale, le fondateur se tourne vers la fabrication d'emballages (couvercles et capsules), ainsi que des fameuses boîtes publicitaires aux décors soignés. À la fin des années 1950, son fils Pierre lui succède et accélère le déploiement des emballages avant de se diversifier dans la conserve avec son propre fils Patrick. Massilly développe en parallèle le négoce de bocaux en verre pour proposer une offre complète. L'entreprise familiale aux 2 000 collaborateurs et aux 600 millions d'euros de chiffre d'affaires est désormais présente dans 15 pays, en Europe, en Inde, au Maroc et au Canada. Elle est dirigée par la quatrième génération. « À 86 ans, mon père vient encore tous les matins. Il garde un œil acéré sur les rapports commerciaux et partage ses bons conseils », glisse sa fille Valérie Bindschedler. ■ **N. H.**



A. MEYSSONNIER

PRIX DE L'INDUSTRIEL DU TERRITOIRE

ATLANTIC

La France aimerait tripler la production de pompes à chaleur sur son sol d'ici à 2027. Le groupe Atlantic répond « chiche » ! Il ouvrira sa quatorzième usine française fin 2025. Il va investir 150 millions d'euros pour construire cette nouvelle unité sur les 19 hectares autrefois occupés par l'usine Kodak, dans la zone SaôneOr du Grand Chalons (Saône-et-Loire). L'entreprise, qui a réalisé 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et emploie 13 000 salariés dans le monde, ambitionne de produire 180 000 unités annuelles pour cette première tranche d'investissement allant jusqu'en 2027, avant de doubler ses capacités. Il faudra recruter près de 300 personnes pour faire tourner l'usine. « Le territoire du Grand Chalons dispose d'une main-d'œuvre de qualité, mais qui a besoin d'opérer une mutation de ses compétences avec l'aide des partenaires locaux comme le pôle formation de l'UIMM », souligne Olivier Roger, le directeur de projet de la nouvelle usine de pompes à chaleur. ■ N. H.

PRIX DE LA PÉPITE INDUSTRIELLE

JIMMY ENERGY

L'ADN industriel du Creusot a attiré une pépite des SMR, les réacteurs nucléaires modulaires. Jimmy Energy va investir 100 millions d'euros (dont 32 apportés par France 2030) pour faire sortir de terre trois usines. « Nous fabriquerons des microréacteurs à fission nucléaire destinés à des sites industriels pour y produire de la chaleur pendant vingt ans. C'est une énergie moins chère et décarbonée qui répond aux problématiques actuelles des industriels », détaille Mathilde Grivet, la cofondatrice de Jimmy. La jeune pousse a retenu Le Creusot pour sa proximité géographique et sa desserte TGV avec Paris où travaillent ses équipes. « Par ailleurs, il y a une culture industrielle des élus et des riverains au Creusot, sans oublier un bassin d'emplois et de compétences spécifiques nucléaires. Nous avons déjà reçu des candidatures spontanées », sourit-elle. Le projet devrait faire travailler 300 personnes dès 2028. L'usine assemblera entre 20 et 30 microréacteurs par an. ■ N. H.

PRIX DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

SEMCIB

La Société d'économie mixte pour la coopération industrielle en Bourgogne (Semcib) a une mission : revitaliser les friches industrielles de son territoire. Et elle s'en acquitte avec brio. Après avoir transformé un ancien site d'extraction minière en plateforme mutualisée pour les entreprises du ferroviaire, elle s'est attaquée à l'ancienne usine de Konecranes, à Montceau-les-Mines. L'entreprise, qui comptait environ 1 000 salariés dans la fabrication d'engins de levage, a fermé ses portes en 2021 et libéré près de 30 000 m² de bâtiments. Les locaux ont été rénovés et divisés en différents lots : ils devraient tous avoir trouvé preneur à la fin de l'année 2024. La Semcib accompagne l'essor d'une zone jouxtant la gare TGV. Elle y développe des petites unités industrielles regroupées dans un « village d'entreprises ». L'opération « agglomère différents projets immobiliers sur un petit lotissement avec une architecture homogène et une économie d'échelle », décrit Frédéric Doblebs, son directeur général. Cinq bâtiments neufs seront mis en chantier fin 2024 pour un coût de 5 millions d'euros. ■ ALEXANDRA CACCIVIO

COUP DE CŒUR DU JURY

DIM

Dim ne lâche pas son usine historique. En juillet 2023, la marque française a annoncé la relocalisation de la production annuelle de 19 millions de paires de collants. Jusque-là fabriqués à Schongau au sud de l'Allemagne, les collants Nur Die sortent désormais du site d'Autun qui produit déjà près de 60 millions de paires chaque année. Cette augmentation de la production devrait s'accompagner d'une montée en compétences des équipes et pourrait, à terme, transformer des postes temporaires en CDI. Après avoir connu des années difficiles entre 2014 et 2015 avec 165 suppressions d'emploi et un rachat par le fonds américain Regent, cette relocalisation vise à réduire les coûts et à consolider l'activité du site. ■ N. H.



DIM

Jury et partenaires

Le jury s'est réuni début mars. Il était composé de membres de la rédaction de L'Usine Nouvelle et de La Gazette des communes et de leurs partenaires : la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté, la CCI, la région Bourgogne-Franche-Comté et l'UIMM de Saône-et-Loire.